

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ERASMUS

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycle y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles/multiples/conjoints.

Le projet consiste à faciliter à ses étudiants de BTS une ouverture à l'international, une découverte du monde professionnel en lien avec une autre culture, à permettre d'appréhender un contexte professionnel qui fonctionne avec des codes différents, des règles déontologiques propres aux pays. À travers ce stage, les étudiants pourront découvrir de nouvelles professions, des relations professionnelles organisées différemment. Le stage doit permettre de placer les étudiants en situation d'exercer les activités décrites dans le référentiel. Les partenaires choisis doivent agir dans le champ sanitaire (structure assurant des soins, de la prévention, de la rééducation et de la réadaptation des personnes atteintes de pathologies diverses), sociale (structure prenant en charge un public en situation de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale), et médico-social (structures accueillant des personnes âgées, handicapées) et des partenaires de la protection sociale, c'est-à-dire des structures correspondant à nos structures de prise en charge des risques sociaux (maladie, maternité, vieillesse, invalidité, retraite, chômage, dépendance, exclusion). Le choix des partenaires et pays se fera en fonction des langues étudiées dans le cursus de l'élève. Ils seront donc recherchés sur une zone de langue anglaise ou espagnole de la zone européenne, à savoir le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Espagne. En retour, l'institution travaillera à l'accueil d'étudiants étrangers désireux de vivre la même expérience. Les objectifs de la mobilité sont de permettre aux étudiants de découvrir un monde professionnel différent du leur, de mettre en pratique les compétences et savoir-faire acquis au cours de leur formation. Le stage devra permettre d'atteindre les 12 objectifs de la formation et de mettre en œuvre des activités listées dans le référentiel des compétences professionnelles. Nous optons pour une mobilité en 1^{ère} année, en raison de la complexité des attendus du stage de 2^{ème} année (démarche de projet, démarche qualité et réalisation d'un projet au sein de la structure). Les objectifs et les activités réalisées seront négociés en concertation entre la responsable pédagogique, la structure accueillant l'étudiant et l'étudiant lui-même dans le cadre d'un contrat de formation. Les activités négociées seront présentées à la structure accueillante dans la langue du pays, ainsi que tous les documents facilitant la compréhension des objectifs du stage et la négociation des activités à mener. L'étudiant doit pouvoir développer son autonomie au fur et à mesure du stage et être capable de prise d'initiative pour répondre aux besoins de la structure qui l'accueille.

Les groupes cibles sont les étudiants de 1^{ère} année de BTS SP3S. Il s'agit d'étudiants de cycle court qui ont montré une réelle motivation. Une lettre de motivation doit être présentée par l'étudiant qui postule à la mobilité. Un test de niveau de langue sera réalisé pour vérifier que le niveau B2 est atteint par l'étudiant. Il devra également effectuer tout un travail de recherche sur le pays, ses coutumes, le cadre professionnel dans lequel il va être intégré, la réglementation dans le champ professionnel de la structure d'accueil.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.

Nous ne sommes pas encore concernés par ce cadre dans la mesure où nous nous orientons vers des projets à mobilité de « stage ».

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

Le BTS offre à ses étudiants la possibilité de rejoindre des formations LMD par l'acquisition d'une plus grande maturité, la possibilité de découvrir un monde professionnel peu connu. Il permet à ses étudiants, issus de Bacs Professionnels, une poursuite d'étude vers un cursus LMD qui ne leur était, auparavant, pas accessible. Dans ce cursus sont accueillis des étudiants de tout niveau social, boursiers et non boursiers. L'ouverture à l'international leur permet une approche des différents systèmes de protection sociale dans l'UE, des problématiques communes, de repérer les enjeux financiers, sanitaires, sociaux de ces problématiques. Cette découverte leur permet de porter un regard critique sur notre système, d'agir en citoyen européen averti de ses responsabilités. Cet échange leur permet de mesurer les enjeux d'une cohésion sociale à l'échelle nationale mais également européenne. Cette mobilité permet à l'étudiant d'utiliser de nouveaux outils de communication qui lui permettront de rester en lien avec son établissement d'origine, de réaliser régulièrement des reportages sur son expérience. Afin de faciliter l'accueil d'étudiants étrangers, des personnes responsables encadreront l'intégration des étudiants. La responsable pédagogique aide l'étudiant dans la réalisation de l'ensemble de ses démarches administratives (inscription, visas, recherche de logement, bourses...). Elle favorise l'intégration de l'étudiant par la présentation de la formation avec la remise de documents, en anglais ou en espagnol, lui permettant de mieux comprendre le

Fonctionnement de l'établissement. L'enseignant de langue (anglais ou espagnol) travaille avec l'étudiant à l'amélioration de la maîtrise de la langue du pays d'accueil. Chaque enseignant, dans sa discipline, prend en charge le suivi de l'étudiant et l'aide dans les difficultés rencontrées pour se familiariser avec le cours qu'il enseigne. Le service administratif et comptable de l'établissement est à la disposition de l'étudiant pour l'obtention de tous les documents nécessaires à l'obtention des papiers officiels et à la validation de son séjour. La mobilité souhaitée pour nos étudiants doit leur permettre de favoriser le triangle du savoir, articuler éducation recherche et entreprise. En effet, les enseignements de type BTS mettent en lien la formation et les besoins du bassin de vie. La création des BTS répond toujours à une demande du marché du travail, en termes de professionnels à former. Les stages permettent aux étudiants de se confronter à la réalité du terrain, aux besoins des structures en termes de professionnels et de services à rendre à l'usager. Afin de faciliter l'accès à cette mobilité à des étudiants aux revenus modestes, diverses aides financières peuvent être accordées (bourses de l'association des parents d'élèves...). Tout ceci pour favoriser la mobilité des étudiants.